



## Creation de portail non autorise

-----  
Par annevictoire19

bonjour

mon voisin a qui j ai vendu un terrain derriere mon garage avec un droit de passage dans ma cour  
a ouvert il y a 5 ans un portail venant de sa maison vers ma cour il y a des procedures en cours qui durent.....

il vient de deceder ses enfants ont mis la maison en vente

j ai contacté l agence qui s en occupe

ils doivent condamner ce portail

je souhaite qu il soit supprimé

mon avocat me dit qu ils doivent me faire un ecrit

comment le leur faire rediger en quels termes

merci